

c'était amplement suffisant. Pour un mois. On lui procurait aussi un harnais de \$15. Le 10 août fut véritablement un jour de largesses; on acheta une vache de \$35, une voiture et une charrue pour \$10 et l'on consentait une réduction sur les billets de chemin de fer. Le prix de transport de cinq personnes tombait à \$30.80. Le 12 septembre, nouvelle commande d'articles d'épicerie, de \$10. Vint ensuite l'achat de matériaux de construction. On parle de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants! Il n'y avait pas tant de prodigalité en 1932, car les matériaux de construction destinés à cette famille ont coûté \$31.60. Elle avait déjà les troncs d'arbre et c'est le montant qu'on lui a fourni pour la construction. Il faut ajouter à cela \$10 pour des articles d'épicerie et \$1.50 le 12 août, pour du foin. Le 2 octobre, \$4.50 pour 2 rouleaux de papier goudronné et le 17 novembre des articles d'épicerie pour \$10. Le 10 janvier, 1933, encore des articles d'épicerie pour \$11.60.

M. SKEY: J'invoque le Règlement. L'honorable député s'oppose-t-il au budget de 1932 ou à celui de 1946?

M. NICHOLSON: J'explique mon point de vue et je dis que ceux qui préchent maintenant l'économie ont eu alors l'occasion de la pratiquer: ils n'ont pas du tout amélioré le sort de la majorité du peuple canadien.

Je continue: vient ensuite une inscription, le 12 janvier; transport de marchandises par le National-Canadien, \$43.95. Le 8 juin 1933, l'achat d'un hongre noir, l'autre paire étant morte, a coûté pour ce seul cheval, \$50.

M. FLEMING: C'est trop pour un cheval de la C.C.F.

M. NICHOLSON: Puis, en 1933, pots à conserves et sucre, \$10.75. Le 2 février 1934, 30 boisseaux d'avoine, \$8.30. La date des élections approchait et les allocations augmentaient, car la famille qui était censée se tirer d'affaires avec \$10 touchait maintenant \$18.20. Or c'était pour huit personnes et le 20 février 1934, elles avaient dépensé les \$600. Mais va sans dire, elles ne se tiraient pas d'affaires toutes seules, et l'assistance fut maintenue.

Je parle de la Saskatchewan mais je dois rappeler aux honorables députés que le chef actuel de l'opposition (M. Bracken) était alors premier ministre de la province voisine, c'est-à-dire le Manitoba, et que cette province participe également à ce programme. Elle assura l'établissement d'un très grand nombre de personnes en même temps qu'elle exécuta un projet visant à faire travailler les jeunes garçons sur les fermes, à raison de \$5 par mois.

Lorsqu'ils y demeuraient assez longtemps, ils touchaient un supplément de \$2.50 par mois.

Je ne tente pas d'excuser le Gouvernement actuel. Je remarque que le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Mackenzie) sourit. Je dois lui rappeler qu'en 1940, assez longtemps après notre entrée en guerre, plusieurs milliers de jeunes gens travaillant sur des fermes touchaient encore la prestation mensuelle de \$5. Ce n'est pas par un retour au dix-septième siècle ou aux années 30 du vingtième siècle, alors que nous avons réduit les allocations d'anciens combattants dont le seul crime était d'être des charpentiers, des ferblantiers ou des plombiers incapables de se trouver du travail dans les villes, que nous pourrions résoudre nos difficultés. Il nous en coûtait beaucoup de leur verser les secours-chômage. A Regina, ces secours représentaient \$70 par mois, de sorte que le gouvernement conservateur d'Ottawa crut que s'il pouvait employer ces hommes aux travaux forestiers il pourrait de la sorte réduire les dépenses tant fédérales que provinciales et partant équilibrer les budgets. On ne connaîtra jamais les frais réels. Les enfants étaient sous-alimentés, les pères et les mères découragés. Pendant des années, des jeunes se sont vus refuser le privilège de fréquenter l'école. Je signale aux honorables députés que cela s'est passé à notre époque. Chacun de nous garde le souvenir de ces années tragiques où il semblait impossible d'assurer aux Canadiens des conditions convenables d'existence.

Au cours de la guerre, le ministre des Finances (M. Ilsley) a fait des choses dignes d'éloge. Il a pris pour politique que tout ce qui est physiquement possible est financièrement possible. Avions-nous besoin de navires, de chars d'assaut, de canons ou d'autre matériel? Il n'a pas été question de savoir combien d'argent nous avions en banque, ni à combien s'élevaient nos réserves d'or, mais combien de matières premières, et combien d'ouvriers nous avions. S'agit-il d'un plan général permettant au Canada de contribuer le plus efficacement à la poursuite de la guerre? Au cours du conflit, le Canada a accompli de grandes choses. Nous avions sous les armes plus d'un million de jeunes gens et de jeunes filles. Nous avons fourni beaucoup de matériel aux Nations Unies et nous avons gardé pour nous plus de denrées alimentaires de toutes sortes que jamais nous n'en avons eu jusqu'ici. Un régime économique qui n'assure à la population son plus haut niveau d'existence qu'au cours de deux guerres, celle de 1914-1918 et celle de 1939-1945, n'est-il pas foncièrement mauvais?

Les réalisations du ministre des Finances durant la guerre prouvent que s'il le désire, il peut organiser notre politique fiscale de fa-